

# REUNION ANNUELLE DES CORRESPONDANTS DE QUARTIERS

LE MARDI 1ER FEVRIER 2022

PRÉSENTS: Mr BIOUSSE, Mr ROIESNEL, Mr FERRON, Mr GUILLAUDEUX, Mr MENAGER, Mr CHESNEL, Mr VILLAIN, Mr DE GUERVILLE, Mr LEBOUCHER, Mme PICOT, Mr FRANCOISE, Mr JEAN, Mme LEROY, Mr GANNE, Mr LAISNEY, Mme BAUDOUIN, Mr LAROUTE, Mme JOUIS, Mr CHAUVEL, Mme LEGRAND, Mme LESAIN, Mr LERQUIER, Mr MANCEL, Mme LEJOSSIC, Mme KESHVADI.

EXCUSES: Mme TOURMENTE, mr DOLO, Mr HUE , Mme LAMODIERE,

ABSENTS: Mr BUSSON, Mr HAZELARD, mme CHATEL, Mr CARUHEL, Mr ESNEU, Mme TETREL

Mme Keshvadi souhaite la bienvenue aux participants, aux nouveaux correspondants. Elle explique qu'il y a eu des réunions sur le terrain avec les correspondants de quartiers entre octobre et décembre et que la réunion de ce soir est là pour apporter des réponses que l'on avait pas forcément le jour de ces entrevues. Dans un deuxième temps il s'agira de parler de sujets transversaux qui sont récurrents dans les quartiers et d'apporter des informations sur des projets en cours.

## La route du Croissant

Evocation de la rénovation de la voirie (non programmée à ce jour en raison de la réalisation du lotissement POZZO). Il est évoqué de pouvoir l'élargir ou sécuriser la circulation des piétons sur cet axe. Réponse: nous ne pouvons élargir qu'en zone publique et nous sommes limités par les bornages privés.

(rétrocessions compliquées).

Sur la partie allant du rond point au stade, il faudrait étudier la sécurisation des piétons par la pose de bornes J11 le long de la route ou la création d'un chaussidou comme route de la Bruyère.

Certaines haies empiètent également de manière significative sur la route faisant disparaître la zone piétonne.

Ce constat nous a aidé à l'[élaboration d'un document](#) disponible en mairie à disposition des correspondants qui jugeront de l'utilité de sa distribution.

des



## *Ville de SAINT PAIR SUR MER*

services du

### Respect de l'Espace Public

Bien vivre ensemble implique le respect des normes et espaces de circulation ainsi que la maîtrise de la végétation sur votre lieu d'habitation de façon à ce que celle-ci n'empiète pas sur l'espace public.

Nous attirons votre vigilance. Des difficultés de circulation (piétonnières ou autres) proviennent de problèmes d'entretiens ou de débordements de végétaux constatés entre votre lieu de vie à Saint Pair et l'espace public.

Ce fait est sanctionnable, la municipalité souhaite éviter d'arriver à ce point, mais tient à vous alerter.

Nous vous remercions de la prise en compte de cette information, et d'entreprendre toute action nécessaire.

La municipalité reste ouverte à toute discussion avec vous.



**Exemple de débordement d'une haie qui ne laisse plus de place aux piétons**

*D'autres exemples pourraient être des ronces débordant d'une propriété ou un encombrement de l'espace public*

Monsieur Mancel coordinateur de vie sociale se tient à votre disposition en mairie au 02 33 50 06 50 pour évoquer le sujet si besoin.



département

### Route de l'Ecuto

Evocation d'une piste de réflexion et d'une proposition des services du département pour un réaménagement futur de la la sortie de la route de l'Ecuto: ( pour rappel il s'agit d'une route départementale) .

-Compte tenu des comptages de véhicules réalisés les années passées sur cette rue (Plus de 1100 en entrée pour seulement une centaine en sortie),

-compte tenu des demandes récurrentes des riverains de trouver des solutions pour sécuriser la zone où les vitesses constatées restent élevées;

ils proposent soit la fermeture totale de la rue au niveau de la nationale, soit un sens unique de sortie vers la nationale. Le choix serait fait suite au test de circulation prévu entre mai et juin. La municipalité propose donc avant une concertation avec les riverains qui seront le plus impactés par la décision. Mr Biousse distribuera l'information dans les boites aux lettres.

Autre problématique de cette rue : une plaque d'égout est bruyante lors du passage des voitures car mal ajustée probablement gondolée, malgré l'intervention des services techniques communaux, le problème n'est pas résolu. Une nouvelle plaque sera donc sûrement recommandée (SMAAG). Nous avons le même problème rue du vieux château.

#### Quartier du val de Saigue:

Mme Keshvadi fait un rappel concernant ce quartier. Des réunions ont lieu régulièrement entre la municipalité et la SHEMA (promoteur) à qui certaines zones appartiennent encore (2,3 et 4) mais jusque là la commune n'a pas obtenu satisfaction, des réserves sont émises; l'enjeu principal est de récupérer des zones propres.

Ces zones seront rétrocédées à la commune lorsque tous les travaux auront été réalisés par le promoteur (voiries, plantations, remises en état s'il y a lieu), c'est la condition sine qua non pour accepter la livraison de chaque tranche de lotissement. Une fois rétrocédé, toute réparation ou travaux seront à la charge de la commune et auront un impact sur les Saint Pairais.

Mr Mancel évoque sur ce quartier le projet de création de

**Jardins partagés:** présentation de la genèse du projet. L'emplacement a été identifié.

Un groupe de travail a été créé et le projet est accueilli favorablement, contrairement au quartier du Vallon où le projet est à revoir.

**Déjections canines:** Comme partout dans la commune, on peut constater des incivilités, la commune va prendre des mesures, un arrêté est en préparation pour verbaliser si besoin.

#### Axe St pair- Jullouville

Pour cette voie, la municipalité a un avis consultatif mais n'est pas décisionnaire, il s'agit d'une route départementale.

Les services du département sont bien conscients de l'enjeu sécurité de cet axe autant pour les véhicules que les vélos, le test sera donc en place jusqu'à juillet, la SEREMA s'emparera des sondages et des études afin de valider cette voie vélo avec des aménagements en fonction des difficultés identifiées.

Ils étudient la possibilité de création d'un rond point au pont Bleu.

#### **Dispositifs lumineux:**

Au niveau du parking du Thar, des lampadaires à énergie solaire avec détecteurs de présence sont nouvellement installés.

Mme Lesaint rappelle qu'un bilan des dispositifs lumineux type lampadaires est actuellement fait sur la Commune. Pour information il y en a 1400, beaucoup sont vétustes, le cout de chacun d'eux avoisine les 5000€ et l'entretien est réalisé par CEGELEC. Certaines pannes sont récurrentes et difficiles à identifier, cela rend compliqué les remises en service.

#### Axe Kairon -Jullouville

Rue du Pont Hogris, il y a nécessité de faire ralentir, le panneau 30 ne sert à rien, l'utilisation d'un radar pédagogique serait pertinent, nous évoquons également la largeur de la voirie pour envisager la mise en place d'un chaussidou pour sécuriser les piétons, il n'existe pas de trottoirs sur l'intégralité et ce n'est pas possible d'en mettre partout.

#### Kairon Bourg:

Mr Ménager demande quand débiteront les travaux des eaux pluviales. Mr LERQUIER répond que c'est inscrit au budget 2022, (600m, 43 maisons ). Et que pour information le SMAAG investit 500 000€ sur St Pair pour un budget de 2 000 000€ pour GTM(32 communes) ce qui est beaucoup. Nous n'avons pas de date pour le début.

Pour les autres demandes faites (marquages, peintures, mobilier urbain), il n'est pas judicieux de le faire maintenant car la réfection prévue du centre bourg méritera un traitement dans sa globalité.

#### Rue de La fontaine St Gaud:

Devant l'essai concluant réalisé sur Kairon plage, nous envisageons d'ajouter un bac à marée sur cette rue/plage. Questionnement sur l'emplacement idéal: au bout de la cale ou en contre bas de la plage (escalier). Une poubelle a été supprimée, faut il la remettre?

Réponse de Mme Lesaint: la multiplication des poubelles n'est pas la solution, il y aura toujours des d'incivilités , il faut savoir que la récupération et l'entretien de toutes ces poubelles publiques équivaut à 1/2 temps plein pour un salarié communal à l'année.

#### Rue de la mairie

Mr Leboucher redemande l'ajout de toilettes sur le parking Police municipale où électricité , eau et évacuation sont déjà opérationnelles depuis longtemps. Il y a bien la possibilité de déplacer celle de la Médiathèque qui sont mobiles mais Mr Leboucher dit qu'elles sont quand même utilisées.

#### Route du Chesnay

Malgré les aménagements (chicanes, ralentisseurs...), la vitesse y est excessive. Il s'agit encore d'une route départementale.

Pour rappel seules les zones en agglomération peuvent descendre à 50, les communes peuvent aussi décider de diminuer à 30.

Sur une route départementale, la vitesse est abaissée au maximum à 70km/h comme actuellement mais ce n'est malheureusement pas respecté. Les services du département nous répondent donc que pour abaisser encore la vitesse, il faut la passer en zone agglomération et donc la rétrocéder à la commune, ce qui génère une problématique financière (coût d'entretien et de rénovation de cette route très longue).

La piste étudiée est de faire déplacer le radar actuellement à Beausoleil sur la route du Chesnay, une demande a été faite et nous attendons une réponse.

Mme Baudouin trouve que cela ne résoudra pas les problèmes de circulation sur le Guigeois et Angomesnil. Elle redemande si quelqu'un d'Angomesnil souhaiterait devenir correspondant et lui alléger ainsi son secteur.

## QUESTIONS DIVERSES

### NEVA

Mme Keshvadi annonce l'arrivée prochaine du réseau urbain sur la commune à compter de juillet 2022. Il s'agit d'un travail long à mettre en place (prise de compétence de GTM récente, faisabilité, étude de circuits, construction budgétaire avec acquisition de bus et recrutement de chauffeurs...). Le circuit définitif sur la commune n'est pas encore finalisé, l'extension sur notre commune représentera 73 000 kms par an (6j/7 de 7h à 19h environ toutes les 35 minutes).

La contribution des entreprises de la zone de st pair motivera le trajet; il faut savoir qu'une partie des recettes proviendra de prélèvements auprès des employeurs de plus de 11 salariés sur tout le territoire de GTM (versement mobilité).

### Déchets verts:

Mr Biousse évoque le problème des St Pairais sans moyen de transport.

L'idée d'un passage par les services technique pour un broyage sur les quartiers est à l'étude ou un circuit de collecte pourrait être possible,. L'idée d'un lieu de stockage par contre, ne sera pas retenu.

### Ordures et tri sélectif:

Mr Ganne dénonce une gestion calamiteuse et exprime une colère comme les riverains de son quartiers (Kairon plage) sur la gestion des déchets.

Le point de collecte des ordures ménagères sur sa zone a été renforcé par le point de collecte des recyclables à proximité.

Mme Lesaint rappelle que tout est mis en oeuvre pour avancer sur le sujet qui n'est pas que sur Kairon plage malheureusement. La gestion des points de collecte c'est GTM, les problèmes sont remontés par les élus à GTM régulièrement en commission déchets. En ce qui concerne les points recyclage, la commune n'est pas responsable des d'incivilités. De plus les services techniques interviennent régulièrement pour nettoyer les abords et d'ailleurs des ganivelles vont être posées prochainement pour préserver le Thar. La dernière des solutions serait de poser des

caméras mais cela a un coût élevé. La police sanctionne aussi par des amendes les contrevenants mais ce n'est visiblement pas assez dissuasif.

Mr Ganne reconnaît que c'est mieux en ce moment ce qui nous amène à penser que c'est une histoire de saisonnalité, la population l'été dans ces quartiers étant beaucoup plus dense. Mme la maire réaffirme que la ville continuera à renforcer ses efforts pour le maintien de la salubrité. Mr Ganne ajoute qu'il souhaite qu'on fasse participer les habitants au groupe de travail sur ce sujet.

#### Les places du centre bourg:

Les correspondants souhaitent savoir si le bureau d'étude a été choisi. Mme Lesaint répond « oui » et qu'il y aura sur 2022 de l'information à la population et des réunions publiques en fonction de l'avancement. Les aménagements se feront en fonction du travail et des résultats du cabinet d'étude.

Mme Baudouin comme Mr Leboucher évoque la difficultés des retours d'informations.

Mme Keshvadi répond que c'était en partie l'objectif de cette réunion (répondre aux questions), que la municipalité reste joignable, nous avons bien conscience que ce n'est jamais totalement satisfaisant, que c'est un axe de progrès.

Nous nous engageons à mettre le compte rendu de cette réunion sur le site de la ville.

Par ailleurs un travail serait à faire pour amélioration de l'information descendante:

Pour faire passer des messages importants à la populations: alertes en tout genre , informations sur les d'incivilités , ou autres jugées pertinentes par la mairie:

par le biais d'un mailing peut être, il faudrait travailler sur la [récupération des adresses mails](#) des habitants qui le souhaitent suivant les règles du RGPD. (sollicitation du réseau des correspondants par un questionnaire).

Pour information, Mr Mancel rappelle la mise en place d'[ateliers numériques](#) pour aider les Saint Pairais qui en exprimeraient le besoin:

-tous les 1er mercredi du mois et tous les dernier jeudi du mois sur RDV au 0666737624.